



Présentation des seuils planchers communs
de la campagne CA\$\$\$H pour 2026-2027
(*Communautaire autonome en santé et services sociaux -
Haussez le financement*)

Novembre 2025



COMMUNAUTAIRE AUTONOME
EN SANTÉ ET SERVICES SOCIAUX

HAUSSEZ
LE FINANCEMENT

www.tpcob.org

Vous trouvez dans ce document toutes les informations sur les seuils planchers communs proposés par la campagne **CA\$\$\$\$H** pour les OCASSS.

Table des matières

Table des matières	2
La campagne CA\$\$\$\$H en bref	3
Les revendications de la campagne CA\$\$\$\$H	3
La campagne CA\$\$\$\$H revendique l'équité dans le traitement et le financement de tous les OCASSS.....	4
La campagne CA\$\$\$\$H revendique l'indexation des subventions à la mission selon l'Indice des coûts de fonctionnement du communautaire.....	5
La campagne CA\$\$\$\$H revendique l'augmentation de l'enveloppe du PSOC pour la mission globale.....	5
1. Évaluer ses besoins de rehaussement, on commence par quoi ?.....	6
2. La pleine réalisation d'une mission, combien ça coûte ?	6
3. Et mon seuil plancher, je le calcule comment?	7
a. Seuils planchers communs proposés par la campagne CA\$\$\$\$H pour 2025-2026.....	8
a. Quelques données pour s'indigner, se motiver et s'affirmer!	9
b. Oui, mais que faire des seuils planchers de nos cadres régionaux ?	9
En terminant	10

Crédits :

Jacinthe Messier et Mercedes Roberge

Pour le comité de coordination de la campagne **CA\$\$\$\$H** :

Loc Cory

Julia Dourte

Anne Lagarde

Karine Robinette

Alexandra Rioux

Lexique des acronymes

- ↗ OCASSS : Organisme communautaire autonome du domaine de la santé et des services sociaux
- ↗ ACA : Action communautaire autonome
- ↗ ICFC : Indice des coûts de fonctionnement du communautaire
- ↗ IPC : Indice des prix à la consommation
- ↗ MF : Ministère des Finances
- ↗ MSSS : Ministère de la Santé et des Services sociaux
- ↗ PSOC : Programme de soutien aux organismes communautaires
- ↗ SAC – UQAM : Services aux collectivités de l'Université du Québec à Montréal
- ↗ SCT : Secrétariat du Conseil du trésor

La campagne CA\$\$\$\$ en bref

Commenté [JM1]: remplacer

La campagne CA\$\$\$\$ est la seule campagne qui s'adresse directement au ministère de la Santé et des Services sociaux pour revendiquer des améliorations au Programme de soutien aux organismes communautaires (PSOC). Coordonnée par la TRPOCB depuis 2017, elle permet à tous les organismes communautaires autonomes du domaine de la santé et des services sociaux (OCASSS) et toutes les personnes qui s'y impliquent de revendiquer une plus grande capacité d'action pour répondre aux besoins de la population.

Rappelons qu'avant la campagne CA\$\$\$\$, les budgets du PSOC plafonnaient, ainsi que le démontre le tableau ci-contre. Nous reconnaissons que le gouvernement de la Coalition avenir Québec a fourni des efforts pour soutenir l'action communautaire autonome à son arrivée au pouvoir en 2018. Il a certes investi des sommes importantes à quelques reprises en cours de mandats, mais a été gravement inconstant dans ses investissements. Arrivant en fin de mandat,

Les actions de la campagne CA\$\$\$\$ sont efficaces pour rappeler au gouvernement qu'il est de sa responsabilité de répondre aux besoins des Québécoises et des Québécois.



Les revendications de la campagne CA\$\$\$\$

La campagne CA\$\$\$\$ porte 3 revendications directement au ministère de la Santé et des Services sociaux, port d'attache du Programme de soutien aux organismes communautaires (PSOC), qui soutient la mission globale des OCASSS. Parce qu'ils jouent également un rôle prépondérant pour la pérennité des groupes et le maintien de leurs activités, la campagne informe aussi le ministère des Finances et le Secrétariat du Conseil du trésor de ses revendications.

Ces trois revendications sont liées par un même objectif : assurer le respect du droit à la santé à toute la population en soutenant convenablement les OCASSS pour qu'ils réalisent pleinement la mission attendue par leurs communautés. Elles sont portées en solidarité avec les organismes de l'ensemble des secteurs de l'action communautaire autonome.

La campagne **CA\$\$\$H** revendique l'équité dans le traitement et le financement de tous les OCASSS.

En effet, la campagne **CA\$\$\$H** revendique que les règles du PSOC soient interprétées et appliquées de la même façon pour tous les OCASSS. Elle revendique aussi que les OCASSS bénéficient de la même considération que l'ensemble des acteurs de l'écosystème de la santé et des services sociaux du Québec. C'est cependant loin d'être le cas à bien des égards. Tant dans l'application des règles qu'au niveau du financement ; autant entre organismes semblables qu'avec les autres établissements financés par le MSSS.



On constate le manque d'équité de différentes manières. Par exemple, en comparant les subventions moyennes régionales. Le tableau suivant présente les écarts entre les subventions moyennes sur une période de 4 ans :

	2022-2023		2023-2024		2024-2025	
	Tous les OCASSS	Sans les subventions supérieures à 500 000\$	Tous les OCASSS	Sans les subventions supérieures à 500 000\$	Tous les OCASSS	Sans les subventions supérieures à 500 000\$
Subvention moyenne	258 479 \$	181 038 \$	286 576 \$	198 816 \$	303 780 \$	207 704 \$
Subvention moyenne ↓	187 145 \$ (Enveloppe nationale)	142 913 \$ (Saguenay-Lac-Saint-Jean)	205 255 \$ (Enveloppe nationale)	147 476 \$ (Saguenay-Lac-Saint-Jean)	223 876 \$ (Enveloppe nationale)	160 185 \$ (Saguenay-Lac-St-Jean)
Subvention moyenne ↑	410 559 \$ (Nunavut)	224 908 \$ (Laval)	433 594 \$ (Nunavut)	251 783 \$ (Laval)	427 923 \$ (Nunavut)	260 145 \$ (Laval)
Écart ↔	223 414 \$	81 905 \$	228 339 \$	104 307 \$	204 407 \$	99 960 \$

Ces disparités s'expliquent, car

- L'enveloppe totale pour la mission globale du PSOC est partagée en fonction du nombre d'organismes présents dans chaque région, mais en ne tenant pas compte des missions des groupes.
- Chaque CI(U)SSS se réfère à son cadre régional.

Les outils portés par la campagne **CA\$\$\$H**, soient l'Indice des coûts de fonctionnement du communautaire et les seuils planchers communs¹, répondent tous deux à la revendication d'équité de traitement et de financement pour les OCASSS. Ce document se penche particulièrement sur les seuils planchers communs de la campagne **CA\$\$\$H**

¹ Pour en savoir plus sur les seuils planchers, consultez <https://trpocb.org/les-seuils/>

Présentation des seuils planchers communs

(Communautaire autonome en santé et services sociaux - Haussez le financement) – Novembre 2025

trpocb.org/campagnecassh/

La campagne **CA\$\$\$H** revendique aussi l'indexation des subventions à la mission selon l'Indice des coûts de fonctionnement du communautaire.

Il est primordial d'assurer la pérennité et le maintien des activités des organismes en indexant adéquatement leurs subventions pour la mission globale. Or, l'indexation accordée relève de la méthode utilisée par le ministère des Finances et cause problèmes à différents égards, principalement l'appauvrissement constant des organismes. Pour réellement répondre aux besoins des groupes, la campagne **CA\$\$\$H**, en partenariat avec le SAC-UQAM, a développé une méthode de calcul de l'indexation qui tient compte de l'évolution réelle des coûts des organismes bénéficiaires du PSOC tout en étant facile à appliquer. Cette méthode intègre la répartition réelle des coûts ainsi que des indicateurs qui sont représentatifs, factuels et disponibles au public. Ainsi, l'ICFC est constitué du 2/3 de salaires représentés par la RHM et du 1/3 d'autres coûts qui s'apparentent à la composition des coûts de l'IPC.



La campagne **CA\$\$\$H** revendique l'augmentation de l'enveloppe du PSOC pour la mission globale.

Nous réclamons du financement précisément pour la mission globale, parce que c'est ce mode de financement qui protège vraiment l'autonomie des groupes, qui favorise une vision globale de la santé et qui permet réellement la transformation sociale. Plus de financement, oui! Mais aussi de la bonne façon.

Pour que les groupes réalisent pleinement leur mission, il est nécessaire de leur permettre d'embaucher des équipes suffisantes, d'offrir des conditions de travail qui favorisent le maintien de leur expertise dans leurs communautés et de réaliser les activités voulues par leurs membres. Nous affirmons que c'est par l'application de seuils planchers communs et adaptés pour les 3050 OCASSS que ceci se concrétisera.



Il faut donc investir 1,7G\$ supplémentaires à l'enveloppe annuelle du PSOC pour la mission globale ; c'est ainsi qu'on garantit le plein accès aux ressources et qu'on respecte les droits à la santé et d'association de la population.

Nous reconnaissons qu'il s'agit d'un effort qui semble considérable pour le gouvernement, mais qui est nécessaire et encore à portée de la société. Pour compter sur la complémentarité et la diversité des missions des organismes et avoir un impact durable sur le droit à la santé et le bien-être des gens, l'investissement nécessaire n'atteint même pas 1% du budget de la province. Pour accompagner et soutenir adéquatement des millions de personnes à chaque année et, surtout, parce que c'est l'ensemble du Québec qui ressent les bénéfices de la présence des OCASSS, la somme demeure raisonnable.



Rappelons que les revendications de la campagne **CA\$\$\$H** sont cohérentes avec les revendications du mouvement de l'action communautaire autonome (ACA) et solidaires des revendications portées par le Réseau québécois de l'action communautaire autonome (RQ-ACA)

1. Évaluer ses besoins de rehaussement, on commence par quoi ?

Il est normal d'attendre du MSSS qu'il subventionne suffisamment les OCASSS par le financement de leur mission globale. Pour établir ce que les subventions du PSOC devraient couvrir, pour réaliser pleinement les missions et pour assurer la pérennité des organismes, ces derniers doivent se demander si le montant reçu permet :

Malheureusement, la plupart des OCASSS répondent non à la majorité de ces questions. La campagne CA\$\$\$H vise à mettre fin à cette situation !



2. La pleine réalisation d'une mission, combien ça coûte ?

Les ressources humaines sont centrales pour un organisme communautaire autonome en santé et services sociaux. Les comptables répètent souvent en AGA : « *[les organismes] accompagne[nt] des personnes, c'est donc normal que la masse salariale soit la dépense principale pour le fonctionnement de [l']organisme* ». En contexte d'augmentation des besoins de la population, il est essentiel que les OCASSS soient en mesure de favoriser la stabilité de leurs équipes et d'offrir des conditions de pratique optimales de sorte que l'expertise dans les communautés soit maintenue.

Pour cette raison, la campagne CA\$\$\$H consacre une place centrale aux ressources humaines et aux frais qui leur sont associés dans le calcul des seuils planchers communs suggérés aux OCASSS. Ensuite sont intégrés les autres coûts de fonctionnement d'un organisme. C'est en ajustant le nombre de postes équivalents temps plein nécessaires que nos demandes financières reflètent les besoins de nos communautés et qu'elles sont adaptées à nos manières d'intervenir, soit en fonction des différentes typologies.

3. Et mon seuil plancher, je le calcule comment?

La campagne *CA\$\$\$\$H* a établi des seuils planchers communs pour aider les OCASSS à affirmer leurs besoins optimaux. En effet, on estime qu'aucun OCASSS ne devrait recevoir moins que ces montants pour réaliser sa mission globale, peu importe où il se trouve au Québec. Considérant l'importance des ressources humaines, les seuils planchers ont été calculés en fonction du nombre minimal de postes équivalents temps plein (ETP). Tous les groupes étant différents, il est normal d'ajuster le seuil plancher à ses besoins, notamment en augmentant le nombre d'ETP nécessaires pour soutenir sa communauté. Il est aussi normal d'ajouter des sommes en fonction de son contexte régional, des coûts spécifiques à ses activités, etc.

Le tableau suivant présente les seuils planchers communs proposés par la campagne *CA\$\$\$\$H* pour 2026-2027. Ils ont été adoptés par les regroupements provinciaux membres de la Table à partir des données les plus récentes et toujours selon les balises adoptées par le RQ-ACA en 2022.

Après avoir identifié le seuil plancher adapté à la typologie que vous jugez la plus en phase avec vos activités, évaluez si le montant convient ou s'il doit être augmenté pour tenir compte de vos réalités.

Pour faciliter l'adaptation du seuil plancher, [un tableau Excel est mis à votre disposition.](#)

L'exercice a été poussé encore plus loin en subdivisant certaines typologies du PSOC pour mieux refléter les réalités et la diversité des organismes.

a. Seuils planchers communs proposés par la campagne CA\$\$\$H pour 2026-2027

Seuils planchers CA\$\$\$H ² 2026-2027		Illustrations en postes équivalents temps plein (ETP)	
Aide et entraide *	569 211 \$	4 postes	Exemple : coordination (1) + recherche-communication (1) + intervention (2)
Promotion, sensibilisation et défense des droits *	569 211 \$	4 postes	
Regroupements et autres organismes régionaux	711 513 \$	5 postes	Exemple : coordination (1) + administration (1) + recherche-mobilisation (2) + communication (1)
Milieux de vie et de soutien dans la communauté *	853 816 \$	6 postes	Exemple : coordination (1) + administration (1) + recherche-communication (1) + intervention (3)
Regroupements et autres organismes provinciaux	853 816 \$	6 postes	Exemple : coordination (1) + administration (1) + formation-recherche (2) + animation-mobilisation-communication (2)
Groupes 24/7 de tous types, mais sans hébergement	1 423 027 \$	10 postes	Exemple : coordination (1) + administration (1) + formation-recherche-communication (3) + intervention (5)
Hébergement temporaire de moyen terme (intervention réduite durant la nuit) (base de 9 unités, 1 unité comptant en moyenne 3 lits) **	1 039 890 \$	9 postes + 1 ETP par unité, à partir de la 10 ^e	Exemple : coordination (1) + administration (1) + intervention (7)
Hébergement temporaire d'urgence 24/7 (base de 9 lits) **	1 733 150 \$	15 postes + 1 ETP à chaque 2 lits, à partir du 10 ^e	Exemple : coordination (1) + administration (1) + cuisine-entretien (2) + formation-recherche-communication (1) + intervention (10)
Hébergement temporaire sur une base quotidienne de type refuge (ouvert durant 12h à 16h / jour - base de 20 lits) **	1 733 150 \$	15 postes + 1 ETP à chaque 4 lits, à partir du 21 ^e	

² Les typologies utilisées dans ce tableau sont différentes de celles en usage au PSOC. Pour établir des seuils planchers tenant compte des réalités des OCASSS, la campagne CA\$\$\$H a redéfini certaines typologies. Pour toutes les données, voir le fichier Excel mis à votre disposition.

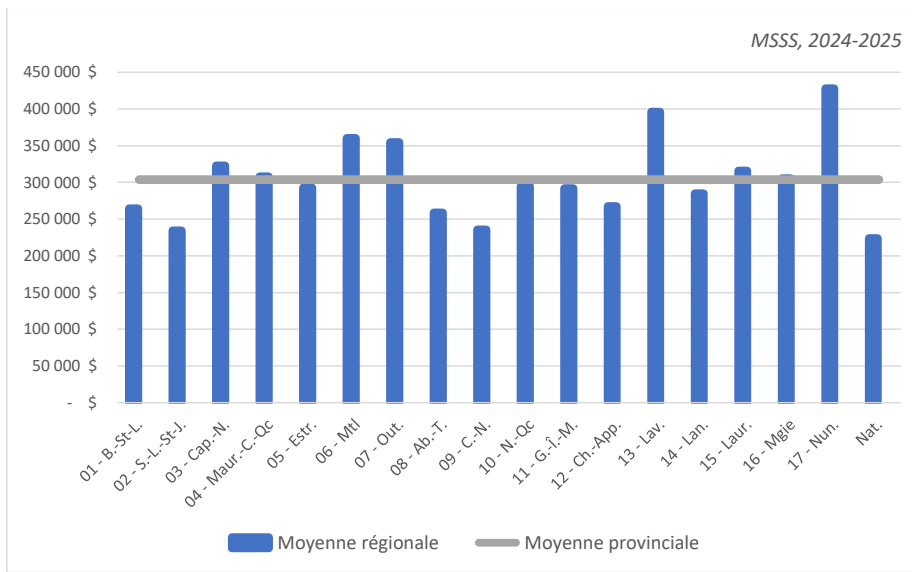
* Des groupes de ces typologies pouvant réaliser en plus d'un lieu, ils sont invités à ajouter le nombre d'ETP nécessaire pour le point de services.

** Ces montants doivent être augmentés si le nombre de lits est supérieur, [voir le fichier Excel mis à votre disposition](#)

b. Quelques données pour s'indigner, se motiver et s'affirmer!

Nous savons que le sous-financement est chronique. À titre d'exemple, en 2022-2023, 2774 des 3050 OCASSS financés à la mission globale par le PSOC (91%) ne recevaient même pas le plus bas des seuils planchers de 531 930 \$. Une demande élevée démontre que votre communauté a plus que jamais besoin de vous. Ne craignez pas de l'affirmer. Il s'agit d'une revendication légitime.

Subvention moyenne à la mission globale, selon la région. Les subventions des ressources 24/7 (500 000\$ et +) sont retirées. Les subventions régionales moyennes vont de 234 416\$ à 427 923\$, face à une moyenne nationale de 207 704\$



c. Oui, mais que faire des seuils planchers de nos cadres régionaux ?

**UNE DEMANDE DE
REHAUSSEMENT ÉLEVÉE
NE NUIT PAS À LA
RÉPUTATION DE L'ORGANISME**

Les CISSS et CIUSSS ont inscrit dans leurs cadres régionaux des seuils planchers (ou budgets de base requis) pour les groupes de leur territoire. Cependant, même s'il s'agit des mêmes termes, les seuils planchers inscrits dans les cadres régionaux désignent autre chose, puisqu'il s'agit des montants que les bailleurs de fonds régionaux se donnent comme objectif. Ce n'est pas la même chose qu'un montant optimal revendiqué. Qui plus est, les montants varient selon les régions. Ainsi, des organismes classés dans la même typologie n'auront pas le même seuil plancher d'une région à l'autre, ce qui cause des iniquités entre OCASSS semblables. Cette situation est évitée en

utilisant des seuils planchers communs.

Présentation des seuils planchers communs

(Communautaire autonome en santé et services sociaux - Haussez le financement) - Novembre 2025

trpocb.org/campagnecaassh/

Parce qu'ils sont basés sur des balises récemment établies et des statistiques actuelles, parce qu'ils considèrent les besoins réels de la population et non les besoins acceptés par les bailleurs de fonds régionaux, c'est tout à fait normal que les seuils planchers de la campagne **CA\$\$\$H** soient plus élevés que ceux que vous voyez dans vos cadres régionaux.

En terminant

Comme vous le voyez, la campagne **CA\$\$\$H** ne manque pas d'idées ni de motivation. Les OCASSS jouent un rôle capital pour la société. Les revendications de la campagne sont là pour vous. N'hésitez pas à communiquer avec nous pour toute demande d'information ou pour une présentation adaptée à vos besoins.



TABLE DES REGROUPEMENTS PROVINCIAUX D'ORGANISMES COMMUNAUTAIRES ET BÉNÉVOLES (TABLE)

1, rue Sherbrooke Est
Montréal (Qc) H2X 3V8
514 844-1309 | (cell) 438-870-3271
info@trpocb.org | casssh@trpocb.org |
www.trpocb.org/campagnecasssh | www.facebook.com/CAMPAGNECASSH